

TOUR D'HORIZON DES DOSSIERS D'ACTUALITÉS DE L'AMF 15



Le bureau restreint de l'Association des Maires et des Président d'EPCI du Cantal a tenu un point presse ce lundi 29 mars pour présenter les dossiers d'actualités de l'AMF 15 et plus largement des communes cantaliennes.

UNE COMMUNICATION ETOFEE

L'annuaire des Maires 2020-2026

Outil de communication particulièrement attendu de la part des collectivités mais également des partenaires et de certaines entreprises cantaliennes, le nouvel annuaire des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal, sublimé par le buste de Marianne couverte de son emblématique bonnet phrygien, a été dévoilé.

Son exhaustivité concernant les chiffres clés des communes cantaliennes lui confère bien souvent une place privilégiée au sein des Mairies.

Distribué auprès des partenaires stratégiques de l'AMF 15 et des structures ressources du département, l'annuaire reste disponible à l'achat auprès du secrétariat de l'AMF 15.

Les cartes d'identités des Maires

Au regard du contexte sanitaire, et de l'action des élus qui oeuvrent au quotidien dans leurs communes, l'AMF 15 propose la création de cartes d'identités, signées par M. le Préfet du Cantal afin d'attester de leur fonction et de légitimer leurs actions ou déplacements. A ce jour plus de 70 cartes d'identités ont été élaborées.

La newsletters de l'AMF 15

Faciliter et sécuriser l'information essentielle à ne pas manquer, tels sont les objectifs de la newsletters de l'AMF 15. En effet, le flux d'information grandissant et la généralisation des envois mails impliquent une priorisation et une lecture verticale des données qui ne sont pas toujours possible dans certaines petites communes. L'enjeu est donc de simplifier et d'attirer l'attention des élus sur les sujets et appels à projets en cours et à venir.

EDITION
2020-
2026



UN RÉSEAU MOBILISÉ ET SOLIDAIRE POUR LA VACCINATION DES AINÉS

La procédure solidaire engagée par l'AMF 15

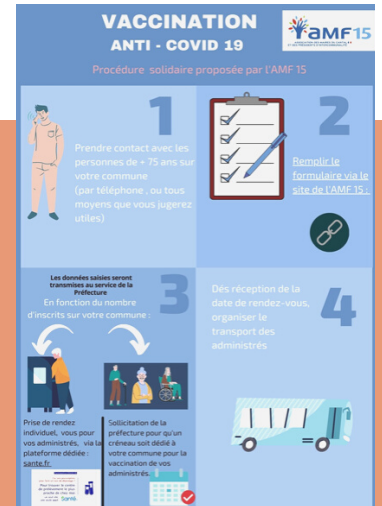
En complémentarité avec les services de la Préfecture du Cantal, une démarche solidaire a été proposée à l'ensemble des élus du Cantal afin d'accompagner les personnes de + de 75 ans isolées, à se faire vacciner contre la COVID-19.

M. MONTIN a souligné l'efficacité de cette procédure qui a permis à plus de 400 personnes de pouvoir être vaccinées et accompagnées par les élus de leurs communes.

M. LENTIER a insisté sur le fait que " cet élan de solidarité a été très apprécié de la part de nos concitoyens "

Aujourd'hui, au regard des nouveaux dispositifs mis en place avec la création des vaccinodromes et des équipes mobiles sur les territoires, cette procédure solidaire de l'AMF 15 est clôturée.

M. le Président de l'AMF 15 a rappelé que même si les derniers chiffres sont plutôt encourageants à l'échelle du Cantal, il est nécessaire de nous faire vacciner pour vaincre cette pandémie.



" VACCINONS-NOUS!"

Appel à la solidarité envers les sinistrés des Alpes Maritimes

Suite à la tempête qui a touché de plein fouet les sinistrés des Alpes Maritimes, l'AMF 15 a fait appel à la solidarité des communes et EPCI cantaliennes, pour verser un don. A ce jour 66 collectivités ont répondu favorablement à cet appel pour un montant total de 42 331 € récoltés.



" 42 331 € RECOLTES!"

LA RELANCE DANS LE CANTAL

Le gouvernement, via son dispositif France Relance permet d'agir dès à présent grâce à des appels à projet dans différents domaines.

Dans ce cadre, la préfecture du Cantal a sollicité les services de l'AMF 15 afin de désigner un "correspondant relance" au sein de chaque EPCI, avec pour mission de diffuser à l'occasion des conseils communautaires, une synthèse des appels à projets et de l'actualité gouvernementale délivrées par Mme MOURGUES, Sous-préfet à la relance dans le Cantal à l'occasion des " comités technique relance".

CORRESPONDANTS RELANCE

- AMF 15 : M. MONTIN - Président
- CC Sumène Artense : M. GALEYRAND - Maire de Champagnac
- CC Cère et Goul : Mme BRU - Présidente
- Pays de Salers : M. PEYRAL - Maire de Pleaux
- CABA : M. LENTIER - Maire de Vézac
- Pays de Gentiane : Mme CABECAS - Présidente
- Chataigneraie cantalienne : M. GIMENEZ - Maire de Quézac
- Saint-Flour Communauté : M. MIRAL - Maire d'Andelat
- Hautes Terres Communauté : M. ACHALME - Président
- Pays de Mauriac : M. SOULIER - Président et Président des Maires Ruraux



LES ÉVÈNEMENTS À VENIR

L'engagement des élus dans le monde rural

Pourquoi s'engager de nos jours en tant que Maire, dans une commune rurale ? Voici la question qui pourrait être au cœur d'une journée d'échanges à l'automne 2021.

En effet, M. MONTIN a relayé la volonté du conseil d'Administration de l'AMF 15 d'organiser un débat autour de la place des élus et de leur rôle en milieu rural.

"NOUS AVONS DES MARGES DE PROGRES À EXPLORER"

La crise sanitaire que nous traversons réaffirme le rôle primordial des élus dans nos territoires ruraux.

M. LENTIER et M. GIMENEZ ont abordé la question de la mutualisation des moyens humains et techniques entre communes voisines mais également entre communes et intercommunalité.

L'adage "seul on va plus vite, ensemble on va plus loin" pourrait synthétiser l'esprit dans lequel le bureau de l'AMF 15 souhaite s'inscrire.

"LES PETITES COMMUNES DOIVENT CONTINUER D'EXISTER, C'EST NOTRE HISTOIRE, NOTRE PATRIMOINE, NOTRE RICHESSE"

La carte scolaire repensée avec une vision partagée du territoire

A l'occasion du dernier Conseil d'Administration de l'AMF 15 qui s'est tenu le 25 mars, un débat riche d'idées s'est déroulé concernant la carte scolaire.

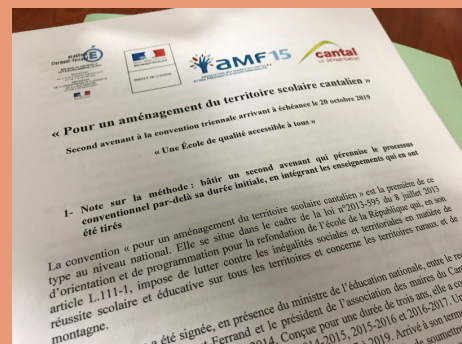
A ce titre, M. MONTIN a rappelé les enjeux de la convention d'aménagement du territoire scolaire cantalien qui permet de garantir la protection des postes d'enseignants avec un maximum de 3 postes supprimés en cas de baisse d'effectifs.

Une réflexion générale sur l'évolution du tissu scolaire doit être engagée dès à présent a rappelé M. MONTIN

"L'arithmétique des taux d'encadrement ne doit et ne peut pas s'appliquer dans notre département "a martelé M. le Président.

Nos spécificités géographiques, démographiques doivent être prises en considération pour co-construire l'école de demain!

" IL FAUT GARDER UN SAVANT EQUILIBRE POUR PERMETTRE UNE ECOLE DE PROXIMITE AVEC DES CLASSES VIVANTES "



Le bureau de l'AMF 15 a donné rendez vous à l'ensemble des élus du territoire pour prendre part à la future visio conférence, co animé par Mme LABAILS - Présidente de la commission education à l'AMF .

LES DOSSIERS DE L'AMF 15

Les formations

La formation des élus reste une mission majeure de l'AMF 15. Grâce au partenariat avec Mairie 2000 et l'AMF national, un panel de formations a d'ores et déjà été réalisées (revitalisation des centres bourg, statut de l' élu local, responsabilité pénale.)

Dernièrement, le binome secrétaire de mairie / Maire a pu également participer à une formation autour de l'élaboration du budget.

La réforme de la DGIP a modifié la relation que les collectivités avaient avec leur trésorier. Aujourd'hui il est indispensable qu'un maire puisse appréhender les ratios budgétaires dans sa globalité afin de pouvoir mener des projets structurants dans leur commune.



"LES MAIRES DOIVENT SE FORMER POUR MONTER EN COMPETENCE "

Le Règlement Départemental d'Incendie et de Secours

Parmi les sujets d'actualité de l'AMF 15, le bureau restreint de l'AMF 15 a réaffirmé sa volonté de travailler de concert avec le SDIS et le CIT afin d'inciter les Maires à prendre les arrêtés municipaux nécessaires à l'élaboration du Règlement Départemental d'Incendie et de secours.

